

Philippe CHOULOT
Délégué du personnel du SNUipp
28 rue Basse
21120 SPOY

Dijon, le mardi 14 octobre 2014

A

Monsieur le Directeur du Bien Public

Objet : demande de rectification

Monsieur,

Je me permets de vous écrire pour rétablir un certain nombre de points qui ne correspondent pas à la réalité des propos que j'ai tenus ni aux faits.

1°) Je ne suis pas secrétaire départemental du SNUipp et je ne me suis pas présenté comme tel à votre journaliste.

2°) **Je n'ai jamais dit que des armes circulaient dans les écoles des Grésilles.**

3°) Je n'ai jamais prétendu passer mon lundi à mobiliser les collègues. Je travaillais lundi matin comme tous les autres lundis. Mes collègues de REP sont suffisamment conscients des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien pour exprimer leur point de vue en réunion avec l'administration ou en liaison avec leurs organisations syndicales, dont la nôtre.

4°) je maintiens qu'il est indispensable que le quartier des Grésilles demeure dans le dispositif et que faute de cela, les conditions d'enseignement dans ce quartier difficile seront intenables.

Je vous saurais gré donc de bien vouloir publier ce rectificatif qui est indispensable pour que vos lecteurs aient une information objective, que mes collègues ne voient pas leur école salie par des propos que je n'ai pas prononcés. Je suis atterré de constater les dégâts causés à l'école de la République, dernier des services publics présent sur tout le territoire, et à mon honneur par cette affirmation **que je n'ai pas prononcée.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Philippe CHOULOT